

Licence professionnelle en apprentissage

« Chargé d'Affaires en Génie Climatique » (CAGC)

Objectif : former des spécialistes destinés à des **fonctions d'encadrement** dans les secteurs relatifs au **génie climatique** (chauffage, climatisation, traitement d'air, régulation, optimisation énergétique dans le secteur du bâtiment).

Compétences :

- Collaborer avec un architecte pour la définition du projet jusqu'à la livraison du bâtiment, pour tout ce qui concerne le chauffage, la ventilation et la climatisation.
- Concevoir, ou diriger l'équipe qui conçoit, les systèmes du génie climatique, en particulier les systèmes de conditionnement d'air (confort, salles blanches, ...),
- Gérer globalement le bâtiment en prenant en compte les personnes (confort, ...) et les biens (exploitation...),
- Evaluer les performances d'un bâtiment (ou d'une installation) en vue d'établir un diagnostic et d'améliorer les performances dans le cadre réglementaire,
- Connaître les outils et les méthodes nécessaires à la gestion efficace d'un projet,
- Etablir, gérer, défendre un dossier vis à vis de l'entreprise et du client,

Exemples de mission :

- Réaliser le devis d'une installation de chauffage
- Dimensionner un système de climatisation
- Réaliser les documents techniques d'exécution
- Assurer la coordination en phase chantier

Organisation de la formation :

- contrat de professionnalisation
- 450h de cours, 30h d'évaluation et 20h d'encadrement
- coût de formation : défini et pris en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de la branche professionnelle de l'entreprise
- suivi individualisé des alternants
- rythme d'alternance : voir calendrier ci-joint

Contact : Pierre HORMIERE : 04 70 02 20 67 – tel Pôle Entreprise : 04 70 02 20 10 ou 04 70 02 20 29 – Pole-entreprise.iut-allier@uca.fr